

# CAUX+INFO

[www.caux.fr](http://www.caux.fr)

FÉVRIER 2024 - N° 158

- VŒUX 2024 [ PAGES 2 & 3 ]
- TRAVAUX SUR LA COMMUNE [ PAGES 8 À 10 ]
- INFOS SICTOM [ PAGE 27 ]
- EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC [ PAGE 28 ]

## Jean-Charles DESPLAN

### Maire de Caux



## Vœux 2024

**J**e me suis adressé à la population de Caux le 20 janvier en notre salle du Peuple.

J'ai dédié cette cérémonie à Michel Estadieu et à Jean-Michel Cavaller. Deux fidèles serviteurs

de la commune, deux personnalités qui nous ont quitté en 2023. Les 300 personnes rassemblées ont également pu assister à la remise de la médaille du Sénat à Mme Enca Russo et à M. Éric Gallaud par M. le sénateur de l'Hérault, Hussein Bourgi. Ce fut un bel hommage public.

L'année écoulée a vu la réalisation de grands projets comme la réfection de la voirie pour l'avenue de Neffies, l'avenue Jean Jaurès et le plan Albat. Nous avons aussi réalisé l'extension des locaux qui accueillent le périscolaire et créé le parking Maro (25 places).

Nous avons lancé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et amélioré le cadre de vie au sein du village avec notamment la réfection de plusieurs voies.

Concernant nos grands projets, la résidence seniors et la micro-crèche sur le terrain du Pistoulet, ces dossiers avancent bien tout comme la réhabilitation du site des Moulins du Ségala et de l'ancienne école Marcel Pagnol.

Dans une moindre mesure, très prochainement, une passerelle reliera le chemin de l'Herbette à l'avenue Maurice Chevalier (jardins familiaux) et la salle du Peuple se verra dotée d'un système de sonorisation performant et adapté.

Nous avons un beau village, au patrimoine exceptionnel.

Notre rôle d'élu est de le protéger, l'embellir, le moderniser, l'animer et le respecter. Pour qu'il y fasse toujours bon vivre !

Pour cela, je salue tout particulièrement les acteurs économiques et associatifs qui rendent Caux attractif et vivant.

Je compte aussi sur vous tous, car Caux c'est notre maison commune, c'est notre super « pièce à vivre » en quelque sorte...

Je me réjouis de l'arrivée de familles qui ont choisi de s'installer à Caux en 2023.

Tous ensemble, mettons l'accent sur l'humain, la convivialité, la fraternité, l'empathie, ce qui est l'essence même d'un village.

En ce début d'année, je n'oublie pas les Caussinards qui traversent des moments difficiles et j'ai une pensée pour eux.

Cher Caussinard, Chère Caussinarde, à chacun d'entre vous, je présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite dans vos projets personnels, familiaux et professionnels.

## JANVIER

### Un mois de vœux et de convivialité

**Le début de l'année à Caux a été marqué par quatre soirées remplies de vœux !**

Tout a commencé le mercredi 10 janvier à la salle médiathèque, où le M. le Maire Jean-Charles Desplan a pris la parole pour adresser ses **vœux au personnel communal**. Une occasion simple mais importante pour mettre en avant le travail des agents qui contribuent quotidiennement au bien-être des habitants de la commune.



Le jeudi 11 janvier a été consacré aux **vœux de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée**, avec le Président M. Gilles D'Ettore. Une soirée enrichissante, agrémentée d'un spectacle de l'Orchestre Paul Selmer, offrant ainsi une touche artistique à cette célébration. Ce rendez-vous a été l'occasion de présenter les orientations stratégiques et les projets, des moments simples mais significatifs qui ont renforcé le sentiment d'appartenance à une communauté dynamique et tournée vers l'avenir.



Le vendredi 12 janvier, la municipalité a étendu ses **vœux aux acteurs économiques et associatifs** du village. La soirée a été l'occasion de souligner l'importance des entreprises locales et des associations dans la vie de la cité.



Eric Gallaud et Enca Russo aux côtés du Sénateur Hussein Bourgi

Le point fort des festivités a été les **vœux du samedi 20 janvier**, où la population de Caux s'est réunie en nombre pour entendre les projets et les aspirations de la municipalité pour l'année à venir de M. le Maire en même temps que les vœux pour l'année 2024.

Cet événement marquant a également été l'occasion de reconnaître et de célébrer l'engagement exceptionnel de deux Caussinards.



Parmi les personnalités présentes lors de cette cérémonie, on compte Monsieur Vincent Gaudy, conseiller départemental, Monsieur René Moreno, conseiller régional, et Monsieur Hussein Bourgi. Ce dernier a eu le plaisir de remettre la médaille du Sénat, un geste fort, symbolique de reconnaissance, récompensant l'implication exemplaire de deux des nôtres : Mme Enca Russo, Présidente de l'Association Culturelle et Sportive et M. Eric Gallaud Président du Souvenir Français. Leur dévouement et engagement ont été salués publiquement et chaleureusement applaudis. Ces médailles symbolisent la gratitude de la Nation envers ceux qui œuvrent pour le bien commun.

Merci à M. Le Sénateur de l'Hérault pour ce beau geste républicain très honoraire et félicitations à nos deux présidents locaux !

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

## ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite résidant à Caux. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements ont lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S.V.P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au 04 67 90 48 03.

## INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07  
mairie@caux.fr
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **SAMU 15**
- **Gendarmerie** 17 ou 04 67 98 13 65
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 40 74
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Cabinet infirmières de la Circulade** 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
- **Anaïs Martinez infirmière** 06 38 69 63 04
- **Stéphanie Scottez infirmière** 06 63 33 48 28
- **Aide à domicile « Tout pour la famille »** Permanence salle médiathèque tous les vendredis matin de 8h30 à 12h00 07 63 65 44 74
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30. Fermée le samedi.

## CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat : **04 67 67 60 82**.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Samedi 9h30 à 12h00
- Fermée lundi et jeudi.

Ouvert pendant les vacances scolaires, même en été.

L'abonnement est GRATUIT pour tous !

Rue Jules Ferry - 04 67 09 98 38

[www.mediatheque.cahm.net](http://www.mediatheque.cahm.net)

Médiathèque Intercommunale  
François Rabelais

## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes nés en janvier, février et mars 2008, les inscriptions sont prises en mairie du 2 janvier au 31 mars 2024. Veuillez-vous munir du livret de famille.



## À TÉLÉCHARGER SUR VOTRE TÉLÉPHONE SÉLECTIONNEZ LA STATION

### «VILLE DE CAUX»

C'est gratuit et anonyme. Rejoignez les 2 155 abonnés au « Allo, allo numérique caussinard » ! Pour ne rien manquer sur des annonces communales, en temps réel et directement sur votre téléphone.

Application : [illiwap.com](http://illiwap.com)  
Pour système android ou Ios



Sur le site [caux.fr](http://caux.fr) en page d'accueil, toutes les infos sur la commune grâce aux guides à télécharger.

## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault  
04 67 25 28 29



## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée  
07 87 62 36 81

## CŒURS VILLAGEOIS UNIS

# Des cartes de Noël illuminent l'EHPAD Sainte-Clotilde

L'idée du projet est de distribuer des cartes de Noël faites par les habitants des villages alentour à destination des résidents de l'EHPAD Sainte-Clotilde.

C'est une action spontanée et citoyenne qui vise à créer du lien en cette période de fête avec des personnes âgées souvent isolées. En tout, ce sont plus de 60 cartes qui ont été écrites par des participants de 6 à 92 ans de Nizas, Caux, Adissan et Roujan.



## NOËL DU CCAS

# Une tradition de générosité pour les aînés et les enfants



Comme chaque fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) perpétue sa belle tradition en apportant chaleur et réconfort à nos aînés. Après la distribution de douceurs qui a touché le cœur de chacun, les membres dévoués du CCAS ont étendu leur attention bienveillante aux élèves des écoles.

Accompagnant joyeusement le Père Noël, nos bénévoles ont eu le plaisir de distribuer à 212 enfants de magnifiques livres soigneusement sélectionnés pour chaque niveau. L'objectif est clair : encourager nos jeunes à développer le goût de la lecture et à s'ouvrir aux merveilles de la découverte.

## COURRIER

# La boîte aux lettres du Père Noël

Plus d'une quarantaine d'enfants de la commune ont déposé un courrier dans la boîte du Père Noël. Même si nous sommes dans une époque où les courriels et les messages rapides sont à la mode, écrire une lettre au Père Noël reste une tradition spéciale pour beaucoup d'enfants. Cette année, le Père Noël a pris le temps de répondre à chaque lettre de manière spéciale, malgré son emploi du temps chargé. Il a fait en sorte que chaque réponse soit unique, en tenant compte des détails et des souhaits de chacun. Cela a vraiment rendu les enfants très heureux !



## MENU DE FÊTE

### Troisième édition du repas de Noël pour les aînés



Pour la troisième année consécutive, la municipalité a offert un repas de Noël à nos aînés âgés de 75 ans et plus. Les restaurants Le Rex (photo de gauche) et Les Valseuses (photo de droite) ont préparé un menu de fête : en entrée, bouchée à la reine aux fruits de mer, en plat principal, rôti de chapon farci aux cèpes et le clou du repas a été la bûche pâtissière en dessert.

Le nombre important de 249 repas distribués vendredi 22 décembre au matin a été une démonstration de la portée significative de cette initiative. La municipalité, les restaurants locaux et les élus dévoués ont conjugué leurs efforts pour assurer la réussite de cet événement, soulignant ainsi l'importance de la bienveillance et de la solidarité envers nos aînés.

## VINS DU CRU

### Les Caussinards se retrouvent pour une dégustation



Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les amateurs des vins de Caux se sont rassemblés en nombre devant la mairie le vendredi 22 décembre au matin mettant à l'honneur les délices viticoles locaux. Les domaines éminents tels que Les Arsquiers, Marc Olivier Bertrand, Daurion, Le Mas Gabriel, La font des Ormes et la Resclauze ont partagé leurs créations, offrant aux participants une opportunité unique de découvrir l'art et la passion qui les animent.

Cet événement a sans aucun doute renforcé les liens entre les amateurs de vin et les producteurs locaux, créant ainsi une belle symbiose entre passionnés et artisans du terroir.

Les Caussinards ont une fois de plus prouvé qu'ils sont des connaisseurs éclairés, prêts à savourer et à célébrer les trésors vinicoles de leur terroir.

## JÉRÉMY DELHOUME, NOUVEAU PILIER DES SERVICES TECHNIQUES DE NOTRE VILLAGE



Depuis le début du mois de décembre, la commune a accueilli un nouvel agent au sein de l'équipe des services techniques : Jérémie Delhoume. Il prend la relève de José Martinez, qui a récemment pris sa retraite après de nombreuses années de service.

Au-delà de ses compétences et expériences professionnelles, Jérémie cultive un bel esprit d'équipe qu'il s'est forgé au fil des ans grâce notamment à sa passion pour le rugby. En tant que joueur (il est pilier dans le club d'Agde en Fédérale 1), il a tiré des enseignements précieux de ce sport collectif. Cet esprit collaboratif est un atout majeur dans sa nouvelle fonction.

Il est Caussinard depuis 2017 et témoigne de son attachement au village. Il s'est intégré avec aisance auprès de ses nouveaux collègues, démontrant un engagement sincère envers notre environnement local.

La municipalité souhaite chaleureusement la bienvenue à Jérémie Delhoume !

## RIRES ET JEUX

# Le square Général Causse **mobilisé pour le bonheur des enfants**



Le mardi 26 décembre, le Square du Général Causse s'est transformé en un terrain de jeu géant, accueillant des structures gonflables pour le plus

grand bonheur des petits et des grands.

Le lieu s'est métamorphosé en monde enchanté où l'excitation des enfants se mêlait à la joie des adultes. Les grands-parents et les parents ont accompagné les petits tout au long de la journée.

Cette initiative de la municipalité a permis de créer un espace de divertissement en plein air, favorisant le

rassemblement intergénérationnel. Cerise sur le gâteau, le Père Noël en personne a fait une apparition spéciale pour ajouter une touche de magie en accompagnant les enfants dans leurs aventures rebondissantes.

Les éclats de rire résonnaient dans tout le square, illustrant parfaitement l'esprit joyeux de cette journée.

En somme, la journée au Square du Général Causse a été une réussite, laissant derrière elle des souvenirs enchantés pour tous ceux qui y ont participé. Cet événement, offert par la municipalité, a su apporter de la magie et de la convivialité pendant la période festive.

## RETOUR EN FANFARE

# Saint-Sylvestre à Caux, **merci aux Fées de la Scène**



Caux a connu une soirée inoubliable le 31 décembre, marquant le retour tant attendu du repas de la Saint-Sylvestre à la Salle du Peuple. À partir de 19 heures, cette soirée exceptionnelle, organisée à la demande insistante du maire, a été le théâtre d'une célébration merveilleuse.

L'équipe organisatrice a brillamment relevé le défi de transformer cette soirée en un spectacle mémorable en présentant plusieurs chorégraphies qui ont illuminé l'événement du début à la fin. Sous les feux des projecteurs, les talentueuses danseuses des « Fées de la Scène » ont offert des performances éblouissantes, emportant les 300 convives présents dans un tourbillon de mouvements captivants.

Le DJ, alternant habilement les rythmes, a ajouté une touche musicale à l'événement, créant une atmosphère vibrante sur la piste de danse et assurant une ambiance électrique tout au long de la nuit.

Le repas, préparé avec soin par le restaurant « Le Petit Péché », a été la pièce maîtresse de la soirée gastronomique. Une variété de plats délicieux a régale les papilles des convives et les délices servis ont été le fruit d'un savoir-faire, ajoutant une dimension exquise à cette nuit de festivités.

La soirée s'est prolongée bien au-delà du passage à la nouvelle année. Les éclats de rire, les danses et les échanges joyeux ont créé une chaleureuse atmosphère qui a transcendé le simple passage du temps. Ce n'était pas seulement une célébration du Nouvel An, c'était une fête joyeuse qui a tissé des liens forts et des souvenirs inoubliables. Cette réussite spectaculaire n'aurait pas été possible sans l'engagement et l'effort exceptionnels de l'équipe organisatrice.

Un grand merci aux « Fées de la Scène » pour avoir enchanté la soirée par leurs performances passionnantes, et une reconnaissance particulière à tous les bénévoles dont le dévouement a rendu possible ce retour triomphant du repas de la Saint-Sylvestre à Caux. Nous sommes conscients que l'organisation a été longue et difficile, mais le résultat a dépassé toutes les attentes, laissant une empreinte joyeuse dans les cœurs.

La Saint-Sylvestre 2023 restera gravée dans les mémoires comme une soirée inoubliable qui a réuni tous les convives dans une atmosphère de fête et de partage.



## BÉNÉDICTION DU VIN NOUVEAU

### Une fête de tradition **et de convivialité**



La bénédiction du vin nouveau a revêtu une atmosphère des plus solennelles ce samedi 28 octobre à 17h30 à l'église de Caux. Les fidèles se sont rassemblés pour célébrer ce moment emblématique de l'année, où la récolte fraîchement pressée a été bénie par le Père Cortes, prêt à être dégustée et partagée. Le lendemain matin, à 11 heures, le village de Caux s'est éveillé pour une journée encore plus spéciale. Une dégustation attendue de ce vin bénit s'est déroulée, accompagnée de discours prononcés par le sénateur Hussein Bourgi, qui avait honoré l'assistance de sa présence. Les paroles du sénateur ont éclairé l'importance de cette tradition, qui unit les habitants de Caux autour du fruit du labeur des viticulteurs et des vignerons.



M. le Maire a partagé ces mots chaleureux et a exprimé sa gratitude aux vignerons de la région pour leur travail acharné et leur engagement envers la préservation de la tradition viticole. L'événement a été égayé par la présence du groupe occitan local « Les Guingois de Bédarieux », avec des chansons enjouées et des mélodies

entraînantes créant une ambiance festive et conviviale.

La matinée s'est terminée par une dégustation des vins des vignerons du terroir, disposés avec soin dans le square du Générale Causse. Les saveurs uniques et les arômes captivants de ces vins ont ravi le palais des visiteurs venus de près et de loin pour participer à cette célébration. C'était vraiment un moment mémorable où la communauté de Caux s'est réunie pour célébrer la culture viticole, renforcer les liens entre ses membres et partager sa passion pour le vin. Une journée pleine de convivialité et de traditions qui perdurent.

## HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD



Le 16 octobre 2023, un rassemblement émouvant a eu lieu devant la mairie, en mémoire de Dominique Bernard, enseignant tragiquement poignardé à mort dans un lycée d'Arras, dans le Pas-de-Calais, le vendredi 13 octobre. La cérémonie a été organisée en réponse à l'appel de l'Association des Maires de France.

Lors du rassemblement devant la mairie de Caux, Jean-Charles Desplan, entouré des élus et accompagné de 60 administrés, a prononcé un discours poignant en mémoire de Dominique Bernard. Il a souligné l'importance de la liberté d'expression et de la sécurité dans nos écoles, tout en exprimant sa solidarité envers la communauté éducative d'Arras et les proches de la victime. Le Maire a également appelé à l'unité dans des moments difficiles comme celui-ci.

L'hommage s'est terminé par une minute de silence en mémoire de ce professeur de français et de toutes les victimes de la violence dans les écoles.

## REMERCIEMENTS

### Rabha Boulbab, une belle carrière municipale



L'année 2024 marque la fin d'une carrière exceptionnelle pour Rabha Boulbab, une employée municipale impliquée. Elle a commencé humblement comme ouvrière agricole, puis a travaillé dans le secteur de l'aide à la personne. En 2011, elle a rejoint la mairie et a occupé divers postes, dont celui de femme de ménage à la cantine et à l'école. À la mairie, Rabha a montré sa polyvalence et son engagement, apportant une énergie positive en tant qu'animatrice du service périscolaire. Reconnue pour son professionnalisme et sa personnalité chaleureuse, elle a contribué à créer un environnement de travail harmonieux. En célébrant son départ le 22 décembre 2023, tous ses collègues lui expriment leur gratitude et lui souhaitent une retraite heureuse. Son impact positif est évident, et la municipalité lui envoie ses meilleurs vœux. Nous espérons que ce repos bien mérité sera comblé de bonheur et de satisfaction après une carrière professionnelle bien accomplie. Merci Rabha pour toutes ces années de service dévoué ! Tu nous manqueras, mais ton héritage restera vivant dans nos mémoires !

## LE POINT SUR LES TRAVAUX...

### RESTAURATION DE L'aire de jeu DE LA MÉDIATHÈQUE

C'est avec une grande joie que nous annonçons la récente restauration de l'aire de jeu pour enfants de la médiathèque, un projet qui a été mené à bien grâce à l'engagement des agents techniques et nous sommes profondément reconnaissants pour leur beau travail. Il est important de rappeler que l'âge d'utilisation de cette aire de jeu est compris entre 2 et 6 ans. Afin d'assurer la sécurité des enfants, il est impératif que ceux-ci soient accompagnés de surveillants ou de parents responsables pendant leur utilisation.

Nous sommes impatients de voir les sourires sur les visages des petits explorateurs qui profiteront de cet espace rénové.



### UN VILLAGE PROPRE ET RESPONSABLE DE NOUVEAUX DISTRIBUTEURS DE SACS CANINS

La commune a dernièrement mis en place six nouveaux distributeurs de sacs canins avec poubelle. Ils se situent à l'entrée du parking Maro, chemin de Panama, chemin de l'Herbette, rue Fontaine Loin, av. de la Gare et av. de Neffies. C'est une commodité pour l'ensemble des propriétaires de chiens, les encourageant à adopter les BONNES HABITUDES afin de maintenir les rues et les trottoirs propres dans les différents endroits du village. Un approvisionnement régulier en sacs est assuré. Vous pouvez aussi en obtenir gratuitement à l'accueil de la mairie. Par ce geste citoyen, le propriétaire de chien veille au respect des consignes élémentaires d'hygiène et de propreté, contribuant également au maintien d'un cadre de vie agréable.



### NOUVEAU PASSAGE PIÉTONNIER DU PARKING PÉPI-PAGÈS AU STADE

Un nouveau passage piétonnier en béton a été récemment réalisé, reliant le parking de Pépi Pagès à celui du stade et du boulodrome via le City Parc. Cette initiative a pour objectif de renforcer les liens entre ces deux lieux emblématiques, offrant aux piétons une traversée plus aisée et sécurisée tout en améliorant leur confort.

C'est l'équipe technique municipale qui a réalisé ces travaux.

## LA TRANSFORMATION DU CARREFOUR DE L'AVENUE DE PÉZENAS ET DU BOULEVARD ARMAND DURAND

Le revêtement de la chaussée au croisement de la route de Pézenas et du boulevard Armand Durand a été modifié fin octobre. Ce changement s'est avéré essentiel pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des riverains. En effet, les pavés qui composaient cette intersection depuis quelques années étaient devenus source de perturbations sonores importantes causées par le crissement des pneus des véhicules. La surface en pierre était aussi devenue très glissante par temps humide.

Ce changement de revêtement témoigne de l'engagement des élus à répondre aux besoins et aux préoccupations des résidents. Il illustre également la façon dont les actions ciblées peuvent contribuer à améliorer un environnement sécurisé, paisible et agréable pour tous.



## NOUVEAU REVÊTEMENT POUR LA RUE DES CAVES ET DU MARÉCHAL LECLERC

Les résidents de la rue des Caves et du maréchal Leclerc peuvent enfin pousser un soupir de soulagement depuis qu'une rénovation majeure du revêtement de la chaussée a été récemment achevée. Ces travaux étaient grandement nécessaires, car la voie avait été laissée en mauvais état depuis un certain temps. Ces deux rues autrefois cahoteuses et inégales, sont désormais métamorphosées en une voie lisse et accueillante sur laquelle nous avons tracé des emplacements de stationnement.

Les riverains ont salué ce changement avec enthousiasme, exprimant leur soulagement de pouvoir à nouveau emprunter cette route en bon état.

La rénovation du revêtement de la rue des Caves et du Maréchal Leclerc représente une amélioration de l'infrastructure de notre village. Ce projet est un exemple de la façon dont les investissements locaux peuvent avoir un impact significatif sur la vie quotidienne des citoyens.

**Prochaines rénovations prévues : rues de la Fontaine, Lamartine, Marceau, Kléber, Voltaire et Aristide Briand.**



## LE POINT SUR LES TRAVAUX...

### INAUGURATION DU NOUVEAU PARKING ROUTE DE MARO ET AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU CIMETIÈRE

La fin du mois d'octobre a apporté une excellente nouvelle pour les habitants de notre communauté. Un tout nouveau parking avec 25 places de stationnement a été livré route de Maro. Il est gratuit et ouvert à tous, offrant un espace pratique pour se garer non seulement pour les visiteurs du cimetière, mais aussi pour les résidents et pour ceux qui souhaitent rejoindre le centre du village.

L'accès de notre cimetière a également été soigneusement rénové pour rendre le chemin plus sûr et plus pratique pour les piétons.

L'inauguration officielle de ce nouveau parking a eu lieu le 11 novembre à l'issue de la commémoration qui s'est déroulée ce jour-là. Ce parking représente une amélioration tangible pour notre village et nous sommes ravis de pouvoir offrir cette commodité à nos concitoyens.



### INAUGURATION DE L'AVENUE DE NEFFIÈS, AVENUE JEAN JAURÈS ET PLAN ALBAT UN MOMENT FORT POUR LA COMMUNE

Le samedi 16 décembre a marqué un moment mémorable pour la commune avec l'inauguration de l'Avenue de Neffiès, fraîchement ouverte à la circulation depuis septembre 2023. L'événement a réuni une assemblée diversifiée, comprenant les conseillers municipaux, les riverains, les associations locales, ainsi que des partenaires clés, parmi lesquels Dominique Charbonnier, directeur de la SMEVH, Audrey Imbert, Présidente de Hérault Energie, et les élus départementaux Julie Garcin-Saudo et Vincent Gaudy. Sous la conduite de Monsieur le Maire, les invités ont été guidés le long de l'avenue, découvrant les nouveaux aménagements. L'occasion a permis de souligner l'importance de la collaboration entre la municipalité, les résidents et les acteurs locaux pour mener à bien un projet d'une grande envergure. Au cours de la cérémonie, Jean Charles Desplan a exprimé sa gratitude envers les riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long des douze mois de travaux. Il a souligné que l'inauguration de l'Avenue de Neffiès n'était pas seulement la fin d'un projet, mais aussi la poursuite d'autres chantiers destinés à améliorer la qualité de vie dans la commune.



De gauche à droite, 1<sup>er</sup> plan : A. Imbert, J. Garcin-Saudo, J.C. Desplan, V. Gaudy, L. Combes.

« Ces travaux sont le fruit d'un effort collectif, et je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre contribution à la réussite de ce projet » a déclaré M. Desplan. L'inauguration de l'Avenue de Neffiès a symbolisé bien plus qu'une simple réfection de voie, c'était un moment de célébration de la coopération communautaire, de l'investissement local et de la vision collective pour l'avenir.

## INITIATIVE

### L'école élémentaire de Caux **unie contre le harcèlement**



Les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Marcel Pagnol ont récemment pris part à une initiative visant à évaluer leur susceptibilité d'être victimes de harcèlement scolaire. Cette démarche, demandée par l'institution, s'est déroulée le mardi 14 novembre, les élèves ont rempli une grille d'auto-évaluation non nominative.



Le jeudi 23 novembre après-midi, une intervention significative a été organisée en collaboration avec le service de la Police Municipale, la direction de l'école, les enseignantes des niveaux concernés et la Mairie. Ensemble, ils ont abordé la thématique du harcèlement à travers un diaporama, un vidéo-clip et un questionnaire. Les élèves, manifestement impliqués, ont participé activement à cet échange constructif.

Les agents de la Police Municipale resteront disponibles pour les élèves tout au long de l'année. Ils ont également prévu d'autres interventions et souhaitent installer une boîte à lettres dédiée, au sein de l'école, permettant ainsi aux élèves de s'exprimer libre-



ment. Cette démarche proactive a été chaleureusement accueillie et les membres de la communauté éducative expriment leur gratitude envers la Police Municipale pour son implication.

Il est important que nous soyons tous sensibilisés, enfants et adultes, à cette thématique du harcèlement

Dans le même esprit de respect et de collaboration, les classes de CP et CE1 ont organisé un atelier cuisine. Au programme : salade de fruits, roses des sables et sapins au chocolat, le tout réalisé avec la précieuse collaboration des parents bénévoles.

Les parents des élèves de ces deux niveaux ont été conviés le soir pour déguster ces mets et en même temps, admirer les bancs peints dans la cour, ainsi qu'une magnifique fresque créée par ces mêmes classes.

Cet événement a été un moment privilégié d'échange et de convivialité, renforçant les liens entre l'école et les parents d'élèves.



## Au conseil

### PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Laurent COMBES, Sandrine MORENO, Michel VIDAL, Cécile MOREAU, Gil GEORGERENS, Marilyne CHETRIT, Virginie SANCHEZ, Claude SIGNORET, Carole BLAZQUEZ, Robert CAVALLER, Marjorie LACROIX, Nicolas CASTELLO, Julien DELOBELLE, Nathalie LAUER, Bernard JAURION, Élodie MARTINEZ, Thierry GERMAIN, Laetitia VIDOT LEVECQ lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Procurations :** Gilbert FEDELE à Bernard JAURION, Danièle NOISETTE à Marilyne CHETRIT, Nicole SAUSSOL à Laurent COMBES, Christophe CANAC à Michel VIDAL (4 procurations).

**Excusés :** Néant. Soit 23 votants.

M. le Maire ouvre la séance à 18h30 et fait état de 4 procurations.

M. Laurent COMBES est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire annonce la date du prochain Conseil Municipal le jeudi 09 novembre à 18h30 et propose à l'assemblée de retirer le point n°7 de l'ordre du jour, relatif à une demande de subvention, expliquant qu'il manque des éléments sur ce point. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

- 1/Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2023
- 2/Approbation du bilan d'application du PLU
- 3/Lancement de la révision générale du PLU
- 4/Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet visant les zones urbaines et à urbaniser
- 5/Aide financière pour les sinistrés victimes du séisme au Maroc
- 6/Aide financière pour les sinistrés victimes des inondations en Libye
- 7/Question supprimée : Subvention exceptionnelle à l'association des chats libres de Caux
- 8/Subvention à l'association Caux'llectif Jeunesse
- 9/Résiliation de la convention avec l'Établissement Public Foncier pour le « Parc Lépine »
- M. le Maire commence l'ordre du jour de cette séance.

### 1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 07 JUILLET 2023

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

### 2 - APPROBATION DU BILAN D'APPLICATION DU PLU

M. le 1<sup>er</sup> adjoint prend la parole et explique que le cabinet Urban Projects a réalisé le bilan d'application



du PLU. Le bilan est l'image de la situation foncière de la commune et son potentiel d'urbanisation en référence au PLU en vigueur du 21/12/2012. Il a été présenté à la commission urbanisme en présence de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Il ajoute que c'est l'étape initiale au lancement de la révision générale du PLU. Le document a été envoyé avec la convocation aux élus.

M. Bernard JARION demande à ce que les documents importants soient envoyés un peu plus en amont afin d'avoir davantage de temps pour les étudier.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 3 - LANCEMENT DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

M. Laurent COMBES précise que c'est le lancement de la révision générale du PLU, dont la procédure va durer environ 2 ans.

L'objectif est de donner de nouvelles orientations à l'urbanisation de la commune en fonction de son évolution.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 4 - INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE DE PRISE EN CONSIDÉRATION DE PROJET VISANT LES ZONES URBAINES ET À URBANISER

M. Laurent COMBES, 1<sup>er</sup> adjoint, précise que c'est un outil au service de la commune qui peut être utile tout le temps de la procédure de révision générale du PLU. En effet, cette délibération permet de mettre en attente certaines autorisations d'urbanismes qui seront instruites en fonction des nouvelles orientations du PLU. Ainsi, certaines décisions pourront être retardées pour une durée maximale de 2 ans afin d'être instruites avec les nouvelles règles du PLU.

M. Bernard JAURION espère que le sursis à statuer ne servira pas à faire du « copinage ».

M. Laurent COMBES répond qu'il faut respecter l'intérêt général, et qu'il faut que l'application de cet outil soit objective car attaquable devant la justice.

C'est l'intérêt de la commune qui prime, c'est la commission urbanisme qui se prononcera sur son utilisation.

M. le Maire confirme que c'est un outil qui ne servira qu'à protéger les intérêts de la commune et permettra de prendre en considération les nouvelles orientations du PLU voulues par les élus.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 5 - AIDE FINANCIÈRE POUR LES SINISTRÉS VICTIMES DU SÉISME AU MAROC

M. le Maire expose qu'à la suite du séisme qui a touché le Maroc faisant plus de 2 900 morts et 5 500 blessés, il est proposé au Conseil Municipal de débloquer une aide financière de 300 € pour venir en aide aux populations sinistrées.

La subvention sera versée à l'association des Maire de France section Hérault qui a lancé un appel aux dons auprès des collectivités.

M. Michel VIDAL apporte son expérience à travers son séjour au Maroc après le séisme au cours duquel il a apporté son aide autant que possible. Il ajoute que la solidarité marocaine a été au rendez-vous, une entraide phénoménale s'est mise en place au sein du pays.

Il remercie la population de Caux pour sa générosité où plus de 4 000 € de dons ont pu être récupérés lors d'une collecte en une matinée en mairie.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 6 - AIDE FINANCIÈRE POUR LES SINISTRÉS VICTIMES DES INONDATIONS EN LYBIE

M. le Maire expose qu'à la suite des inondations meurtrières qui ont touché la Libye faisant plus de 3 800 morts et 10 000 disparus, il est proposé au Conseil Municipal de débloquer une aide financière de 300 € pour venir en aide aux populations sinistrées.

La subvention sera versée dans le cadre du FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 7 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES CHATS LIBRES DE CAUX

Question supprimée.

## 8 - SUBVENTION À L'ASSOCIATION AUX'LLECTIF JEUNESSE

M. le Maire expose qu'une nouvelle association dénommée « Caux'llectif Jeunesse » vient d'être créée afin d'œuvrer pour la jeunesse dans le village. Il se réjouit de la création de cette nouvelle association qui était en projet depuis un certain temps.

Mme Cécile MOREAU apporte des précisions sur les activités et le but de cette association. Elle précise qu'il ne s'agit pas que de parents d'élèves mais que l'association est tournée vers toute la jeunesse caussinard. Afin de les aider à démarrer, il s'agit de les aider financièrement. Elle précise également que c'est une gestion collégiale au sein du bureau, qu'il n'y a pas de président, secrétaire ou trésorier identifiés.

M. le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention de 200 €.

M. Bernard JAURION demande si pour les nouvelles associations ce n'est pas 150 € habituellement ?

M. le Maire répond qu'il n'y a pas vraiment de règles, que cela dépend de l'association et de ses projets.

Il confirme la proposition de 200 €.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 9 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER POUR LE « PARC L'ÉPINE »

M. le Maire explique le contexte : lorsque le domaine du Parc L'Épine a été mis en vente (parcels situées sur les communes de Caux et Pézenas), la convention a été signée afin de préserver ce parc majoritairement boisé. S'il n'y avait pas de porteur de projet ou si le porteur de projet présentait des risques pour ce site remarquable, la CAHM, la commune de Pézenas et celle de Caux auraient pu, via l'EPF (Établissement Public Foncier), acquérir cette propriété. L'estimation de cette acquisition à l'origine était de 3,2 millions d'€. M. Bernard JAURION ajoute qu'il s'agissait de 400 000 € qui seraient revenus à la charge de la commune.

M. Laurent COMBES précise que sur la convention et la délibération adoptée, aucun montant n'est mentionné. Le risque financier pour la commune était donc important. M. le Maire se réjouit de l'acquisition du parc et du projet qui est porté (création des écolodges) et de l'acquisition des vignes qui vont être entretenues. La résiliation de cette convention est un soulagement car elle représentait une épée de Damoclès.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## INFORMATIONS DIVERSES

>> M. le Maire explique qu'il a pris une décision d'ester en justice pour se défendre lors d'une assignation en appel dans un procès de fond dans le conflit qui oppose la commune à ESPEISSE.

>> M. le Maire informe que la vente du bâtiment agricole situé boulevard Anselme Nougaret est enfin effective pour un prix de vente de 80 000 €, le prix fixé initialement.

>> M. le Maire annonce le recrutement de Anne MICHAUT en tant qu'ASVP en remplacement d'Élisa DAUDEL.

>> Il ajoute que M. Jérémy DELHOUUME est recruté en remplacement de M. José MARTINEZ aux services techniques. Prise de fonction au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

>> M. le Maire présente le changement des horaires des services municipaux (administratifs et techniques) pour plus de simplicité et une meilleure adaptation aux besoins des administrés.

>> M. le Maire fait le point sur la saison estivale et notamment l'ouverture du Bureau d'Information Tourisme à la Chapelle des Pénitents qui a connu un franc succès.

>> M. le Maire rappelle que les travaux de l'avenue de Neffiès, de la rue Jean Jaurès et du plan Albat sont terminés après 11 mois de travaux. Il rappelle tout de même que le SMEVH va continuer à reprendre les réseaux sur la partie croisement avec le chemin du Pistoulet jusqu'à la sortie de Caux direction Neffiès.

D'ici un mois ces travaux vont commencer, après cela l'ensemble du réseau d'eau potable de l'avenue de Neffiès sera de qualité et en bon état (la canalisation en acier sera supprimée au profit de celle en PVC déjà connectée pour partie).

>> Il ajoute que lundi 2 octobre les travaux vont reprendre et se terminer au parking proche du cimetière et qu'il faudra le baptiser. L'entrée du cimetière va également être reprise.

>> Parmi les travaux à planifier M. le Maire énonce les chantiers suivants :

- rue du Maréchal Leclerc et rue des Caves où les enrobés vont être repris ;
- le carrefour route de Pézenas/boulevard Armand Durand. Sur ce dossier, il y a eu beaucoup de consultations et d'essais pour éliminer glissades et crissement de pneus, la décision qui a été prise c'est de reprendre le carrefour et de le mettre en enrobé. Visuellement nous conservons la rupture du carrefour avec les bandes de pierre.

>> Enfin, il explique que l'arpentage du terrain du Pistoulet a été effectué par le cabinet ROQUE et validé

par les porteurs de projet (logements séniors et micro-crèche). La demande de division parcellaire va être déposée.

## TOUR DE TABLE

● M. Thierry GERMAIN explique que le bulletin no 156 est prêt et qu'il va être distribué. Il rappelle que la brocante/vide grenier/fête du vin est organisée le 29 octobre.

● Mme Nathalie LAUER expose que les cyprès du cimetière sont pris dans le revêtement. Les gens se demandent si les arbres ne souffrent pas de l'imperméabilisation du sol. M. le Maire répond que la question sera posée aux services de la CAHM. Mme LAUER souligne également un problème d'écoulement des eaux.

● M. Bernard JAURION demande si la réception du chantier de l'avenue de Neffiès a été effectuée car certains tampons claquent. Il lui est apporté la réponse que le problème a été soulevé, les tampons vont être nettoyés et traités avec de la mousse.

● M. Bernard JAURION signale que les poubelles au plan Albat ne sont pas esthétiques. M. le Maire répond qu'il en est conscient et qu'il faudra trouver une solution. M. Laurent COMBES précise qu'il y aura une opération « roulage » de concert avec le SICTOM car les gens doivent reprendre leurs containers entre deux collectes.

● M. Michel VIDAL s'étonne du mot « copinage » utilisé par Bernard JAURION lors de son intervention sur la révision du PLU. Il interpelle M. JAURION expliquant que l'emploi de ce terme est regrettable et qu'il met en cause l'intégrité des membres de la commission d'urbanisme.

**La séance est close à 19h30.**

**Tous les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal ainsi que les délibérations sont à lire et/ou à télécharger :**

>> Sur le site [www.caux.fr](http://www.caux.fr) (rubrique Conseils Municipaux > Comptes rendus...).

>> Sur le panneau numérique situé dans le hall de la Mairie.

>> En version papier à disposition au secrétariat de la Mairie.

# Au conseil

## PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Laurent COMBES, Sandrine MORENO, Michel VIDAL, Cécile MOREAU, Gil GEORGERENS, Marilyne CHETRIT, Virginie SANCHEZ, Carole BLAZQUEZ, Robert CAVALLER, Marjorie LACROIX, Nicolas CASTELLO, Julien DELOBELLE, Élodie MARTINEZ, Thierry GERMAIN, Laetitia VIDOT LE-VECQ, Gilbert FEDELE, Danièle NOISETTE, Nicole SAUSSOL, Christophe CANAC lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Procurations :** Bernard JAURION à Gilbert FEDELE, Claude SIGNORET à Thierry GERMAIN, Nathalie LAUER à Élodie MARTINEZ

**Excusés :** Néant. Soit 23 votants.

M. le Maire ouvre la séance à 18h30 et fait état de 3 procurations. Il annonce la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le 04 janvier 2024.

M. Laurent COMBES est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire demande l'ajout d'un point n°10 à l'ordre du jour portant sur l'attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics faisant suite au décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

- 1/Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023
- 2/Signature de la convention d'accompagnement par le CAUE 34 pour l'aménagement du site du Pistoulet et la réhabilitation de l'ancienne école
- 3/Autorisation de demande de subventions pour l'aménagement de terrains de Padel
- 4/Autorisation de demande de subventions pour l'aménagement d'un Pumptrack
- 5/Validation du projet de périmètre délimité des abords autour des monuments historiques
- 6/Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la commune
- 7/Instauration d'une déclaration préalable pour les ravalements de façade sur l'ensemble du territoire de la commune
- 8/Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet visant des zones agricoles
- 9/Reconduction de l'attribution d'un Complément Indemnitaire Annuel pour les agents
- 10/Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents publics => Ajouté



M. le Maire présente les dossiers.

### 1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

M. le Maire demande s'il y a des remarques à formuler sur le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023 envoyé aux élus.

*Aucune remarque, le PV est adopté à l'unanimité.*

### 2 - SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE CAUE 34 POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE DU PISTOULET ET LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE

M. Christophe CANAC rappelle que le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme qui intervient en appui des collectivités. Constitué d'architectes et de paysagistes, il aidera la commune à rédiger le cahier des charges de deux projets :

> Réhabilitation de l'ancienne école Marcel Pagnol.

> Aménagement du terrain du Pistoulet. L'accompagnement est gratuit, la commune étant adhérente au CAUE 34. La convention qui doit être signée définit les modalités d'accompagnement par le CAUE 34.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention.*

### 3 - AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE PADEL

M. le Maire expose que des subventions vont être sollicitées auprès des différentes institutions pour l'aménagement d'un ou deux terrains de Padel (sport de raquette) sur la commune, idéalement dans le secteur du complexe sportif Jacques Vailhère.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 4 - AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PUMPTRACK

M. le Maire expose que des subventions vont être sollicitées auprès des différentes institutions pour l'aménagement d'un Pumptrack (piste en boucle) sur la commune, idéalement dans le secteur du complexe sportif Jacques Vailhère. Il explique le principe de cet aménagement.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### 5 - VALIDATION DU PROJET DE PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS AUTOROUND DES MONUMENTS HISTORIQUES

M. le Maire rappelle le périmètre actuel des « Bâtiments de France » qui est un cercle de 500 mètres autour d'un monument historique classé du village. Il expose l'opportunité de substituer tous les rayons de 500 mètres par un Périmètre de Délimitation des Abords (PDA) suivant les contours de parcelles et non plus le tracé d'un cercle.

M. Laurent COMBES précise que ce nouveau périmètre proposé par les Architectes des Bâtiments de France se recentre sur le village ancien et il permettra de mieux travailler sur l'instruction des dossiers. Il existe actuellement sur la commune trois monuments historiques faisant l'objet d'un classement :

> l'Église Saint-Gervais et Saint-Protais classée par arrêté du 10 septembre 1913 ;

> la fenêtre Renaissance au premier étage d'une maison rue de l'Église, classée par arrêté du 18 janvier 1943 ;

> la Maison dite Niel (façade, toiture, escalier, palier, pièce sur rue au 1<sup>er</sup> étage avec cheminée monumentale), classée par arrêté du 02 avril 2022.

Tous les projets liés à l'urbanisme situés dans le PDA seront soumis à l'accord, éventuellement assortis de prescriptions, de l'architecte des bâtiments de France, le critère de covisibilité ne s'appliquant plus.

M. Le Maire précise qu'il s'agit encore d'un projet, le conseil municipal va donner un avis favorable à cette proposition des architectes des bâtiments de France. Après cette décision, le projet sera soumis à enquête publique avant d'être validé définitivement par le Conseil Municipal et par arrêté du préfet de Région.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'arrêter le projet de PDA tel que présenté.*

### 6 - INSTAURATION DU PERMIS DE DÉMOLIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE

M. le 1<sup>er</sup> adjoint expose que le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme qui doit être obtenue avant la démolition partielle ou totale d'une construction située dans un secteur où ce permis est obligatoire.

Il précise que le sujet a été travaillé en commission urbanisme. Cette délibération permettra d'instruire les dossiers de démolition sur l'ensemble de la commune.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 7 - INSTAURATION D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR LES RAVALEMENTS DE FAÇADE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE

M. Laurent COMBES précise que c'est identique au point précédent. Il s'agit d'imposer une déclaration préalable pour tous les ravalements de façade.

Il expose qu'en principe, le ravalement de façade n'est pas soumis à déclaration préalable sauf pour certains secteurs et notamment les abords des monuments historiques.

Afin de maîtriser ces travaux et de conserver une certaine harmonie dans le village, M. le 1<sup>er</sup> adjoint propose, en accord avec la commission urbanisme, de soumettre l'ensemble des travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de la commune.

Il ajoute que la commission va travailler sur la mise en place d'un nuancier de couleurs qui sera soumis aux pétitionnaires.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 8 - INSTAURATION D'UN PÉRIMÈTRE DE PRISE EN CONSIDÉRATION DE PROJET VISANT DES ZONES AGRICOLES

M. Laurent COMBES précise que c'est dans la continuité de la délibération votée au précédent conseil. Dans le cadre de la procédure de révision générale du PLU, le conseil municipal a validé lors de la séance du 29 septembre 2023 la possibilité d'instaurer un sursis à statuer sur certaines demandes d'autorisations d'urbanisme qui pourraient ne pas aller dans le sens des futures orientations du PLU. La délibération portait uniquement sur les zones urbaines et à urbaniser. Cette nouvelle délibération vise à étendre la procédure sur les zones agricoles du PLU.

M. Le Maire rappelle que ce n'est pas la possibilité de mettre un refus arbitraire sur une autorisation d'urbanisme mais d'instaurer un sursis à statuer le temps d'approuver le futur PLU.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 9 - RECONDUCTION DE L'ATTRIBUTION D'UN COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL POUR LES AGENTS

M. le Maire précise qu'il s'agit de la possibilité d'attribuer une prime annuelle aux agents méritants et qu'il faut délibérer chaque année pour la mettre en place. Les plafonds inscrits dans la délibération corres-

pondent aux plafonds du CIA relatif à la fonction publique d'état.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## 10 - ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE À CERTAINS AGENTS PUBLICS

M. le Maire expose que par décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale, le gouvernement a autorisé les collectivités à aider les plus bas salaires face à une inflation inédite.

M. le Maire explique qu'il souhaite faire bénéficier les animatrices du périscolaire de cette prime, celles-ci ayant des conditions d'exercice les plus précaires. Il rappelle que la prime votée au point précédent ne s'applique pas aux agents en question.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## INFORMATIONS DIVERSES

>> M. le Maire annonce une bonne nouvelle reçue par mail il y a 48 heures qui annonce une aide financière de 57 000 € attribuée par la CAF pour les travaux d'extension de la cantine scolaire.

>> Il ajoute que l'arpentage par le cabinet Roque de Pézenas a eu lieu pour le terrain du Pistoulet en vue de la création des logements séniors et de la micro-crèche. Les dossiers avancent bien.

>> M. le Maire expose que le nouveau CCAS est installé et qu'un Conseil d'Administration a eu lieu le 26 octobre 2023.

>> Côté travaux en régie, il précise que des nouvelles barrières seront ajoutées devant l'école maternelle pour plus de sécurité et que le jeu de la médiathèque sera rénové plutôt que changé.

>> M. Le Maire ajoute que le columbarium au cimetière arrive à saturation, des travaux de construction de douze emplacements supplémentaires vont être lancés.

>> Le carrefour de l'avenue de Pézenas / boulevard Armand Durand a été modifié pour un coût de 23 550 €. Après plusieurs essais pour éviter le crissement des pneus et le risque de glissades par temps de pluie, la commune s'est résolue à engager ces travaux pour supprimer les nuisances. La pierre a été remplacée par un enrobé.

>> La rénovation du réseau d'eau potable se poursuit avenue de Neffies depuis les ateliers municipaux jusqu'à l'entrée du village par les équipes

de la SMEVH qui finance à 100%.

Le réseau d'assainissement est en bon état sur ce tronçon, ce qui permettra de poursuivre la réfection de cette voie en totalité, le cas échéant, sans devoir reprendre les infrastructures des réseaux humides.

>> L'inauguration du parking de Maro aura lieu le 11 novembre après la cérémonie au monument aux morts en présence des enfants des écoles. L'avenue de Neffies sera quant à elle inaugurée le samedi 16 décembre.

>> Mme Cécile MOREAU explique qu'elle a participé à une réunion sur un dispositif prénommé Plan Paysage. Il s'agit d'élaborer un diagnostic, des objectifs de qualité paysagère et un plan d'actions pour la mise en valeur de nos paysages à l'échelle de l'agglo.

>> Elle ajoute que la commission environnement a mis en place les balades de quartier. La première balade a eu lieu au clos Marie. L'objectif est d'y recueillir les avis des habitants mais aussi de se rendre compte des choses à améliorer. Elle explique avoir reçu un très bel accueil et réaliser des comptes rendus pour déterminer les actions à mener.

>> Concernant la réhabilitation des « Moulins du Ségala » elle expose que la CAHM va apporter son expertise pour la réalisation de ce projet.

>> Mme Nicole SAUSSOL fait le point sur le conseil d'école de la maternelle qui a eu lieu la veille. Une vigilance doit être apportée aux effectifs qui sont très importants avec de nouvelles inscriptions régulières.

>> Elle précise que l'Accueil de Loisirs Périscolaire connaît un franc succès et que le CCAS a choisi les livres qui seront offerts aux enfants des deux écoles le 22/12/2023.

>> M. le Maire informe l'assemblée de la date des vœux de l'agglo qui se tiendront le jeudi 11 janvier 2024 à 19h à la salle du Peuple de Caux.

**La séance est close à 19h20.**

# Libre expression

## GROUPE « CAUX AVENIR »

Les travaux enfin finis ! Dans le précédent bulletin, Monsieur le Maire se félicite de l'aboutissement de l'avenue de Neffiès, mais n'oublions pas que ce projet d'aménagements réseaux et voiries a été propulsé par l'ancienne équipe municipale (ainsi d'ailleurs que l'agrandissement de la cantine), une grande partie du travail était réalisée et financièrement assurée. Les travaux ont juste, comme nous l'avons dit, pris beaucoup de retard avec pour conséquence une augmentation des coûts des travaux. Mais nous nous réjouissons que les investissements aient enfin démarré.

Nouvelle idée ! Il s'est dit pendant la campagne électorale que notre programme était identique à celui de la majorité ; mais une nouvelle fois nous constatons que celle-ci a trouvé de l'intérêt à ce que nous proposions de nouveau, à savoir la création de réunions de quartiers, afin de créer du lien avec les habitants, puisqu'aujourd'hui la commission environnement organise des « promenades de quartier ». Seul le nom a changé, pas le fond ! Mais c'est une spécialité de l'équipe municipale de renommer les évènements...

Budget. Deux réunions « budget » ont eu lieu depuis les dernières élections municipales. C'est un grand progrès. Attendons pour juger de leur utilité et en voir les résultats.

Révision du PLU. Nous serons très attentifs concernant la révision du PLU, car celui-ci va déterminer les règles d'occupation du sol, les orientations d'aménagement, le développement et les règles de toutes constructions dans notre village. Cette révision va prendre en compte les nouveaux enjeux de la transition énergétique, hydrique, l'environnement, le cadre de vie et lutter contre l'artificialisation des sols : Loi climat et Résilience « Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été promulguée et publiée au Journal officiel le 24 août 2021. Cette loi ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice ».

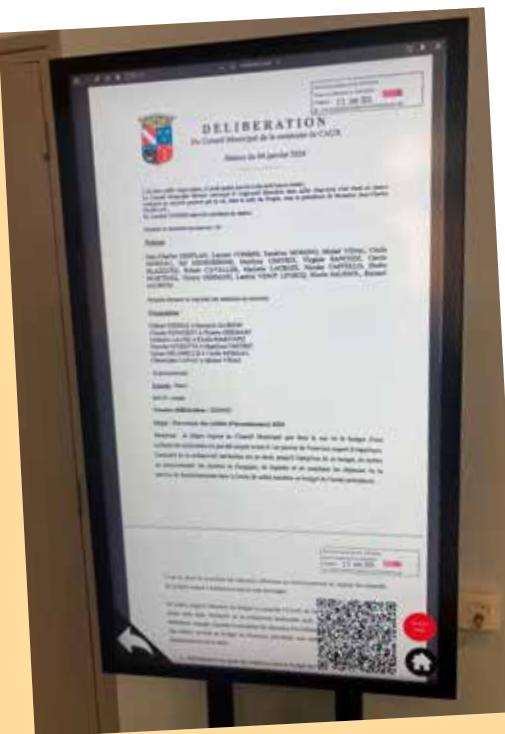
Stationnement. Le 11 Novembre, après la cérémonie commémorative de l'armistice de la Grande Guerre, Monsieur le Maire a procédé à l'inauguration du parking baptisé « Maro ». Ce nouvel emplacement se situe à l'entrée principale du cimetière et offre une possibilité de stationnement pour 25 véhicules légers. Nous espérons que ce parking ne va pas servir qu'aux personnes qui se rendent au cimetière, mais que tous les véhicules stationnant soient aux abords de la route de Maro et du boulevard Anselme Nougaret vont l'utiliser. La circulation en sera plus fluide ! Ce parking ayant été pensé en ce sens. Va-t-il contribuer, également, à résoudre le stationnement sur la Place de la République et particulièrement devant la mairie ? Mr le Maire dans le début de son mandat a fait poser des panneaux limitant l'arrêt à 30 minutes afin de réglementer et faciliter l'accès aux commerces, qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous voici déjà en 2024, à cette occasion toute l'équipe de Caux Avenir vous souhaite une très bonne année toute en douceur, et prospère. Qu'elle puisse vous offrir de belles opportunités et réussites, bonheur et santé encore et toujours...

Des interrogations, des informations, des propositions Vous pouvez nous contacter par mail [groupecauxavenir@gmail.com](mailto:groupecauxavenir@gmail.com)

### CAUX AVENIR

Nathalie Lauer, Bernard Jaurion, Élodie Martinez, Gilbert Fédèle



**Tous les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal ainsi que les délibérations sont à lire et/ou à télécharger :**  
 >> Sur le site [www.caux.fr](http://www.caux.fr) (rubrique Conseils Municipaux > Comptes rendus...).  
 >> Sur le **panneau numérique** situé dans le hall de la Mairie.  
 >> En **version papier** à disposition au secrétariat de la Mairie.

**COMMUNICATION**  
 Vos outils pour être informés  
 Facebook

 **mairie de Caux**  
 Infos municipales

**www.caux.fr**  
 Chaque trimestre  
 le bulletin municipal

  
 L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE

À TÉLÉCHARGER  
 SUR VOTRE TÉLÉPHONE  
 SÉLECTIONNEZ LA STATION  
 VILLE DE CAUX  
 Application : [illiwap.com](http://illiwap.com)  
 Pour système android ou Ios

## Un air de Noël à l'Aïkido club de Caux !



En cette fin de 1<sup>er</sup> trimestre, les enfants, ados et adultes ont été appliqués et méritants. C'est pour cela que le père Noël a délégué la distribution de cadeau à Gérald, le professeur.

Le vendredi 15 décembre, les jeunes aikidokas ainsi que les adultes ont reçu un mug à l'effigie du Club (crée par le Fagoteur basé à Pézenas). Pour les pratiquants manquants à l'appel, leurs cadeaux ont été mis de côté, qu'ils ne s'inquiètent pas.

## Languedoc Solidarité avec les Réfugiés



Des actions caritatives ont été menées pendant la période des fêtes.

La période précédant Noël est toujours très chargée pour LSR. Nous avons organisé deux grands événements de collecte de fonds, ainsi que d'autres activités de financement : un quiz à Pézenas présenté par Marc-Alain Mayerhans et un concert de la chorale à l'Abbaye de Cassan. Pendant

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre sur les tatamis dans une optique de non-violence ligne directrice de notre art martial.

**Les renseignements peuvent être pris directement au club aux heures de cours, par téléphone au 06 77 23 08 14 ou encore par mail : [aikidoclubcaux@orange.fr](mailto:aikidoclubcaux@orange.fr)**

## LES JARDINS FAMILIAUX



Les jardins hivernent. Après encore un été caniculaire, les jardins entrent dans leur période de repos. Il est temps pour les jardiniers d'enrichir la terre (fumier, compost). Cependant quelques plantations sont encore possibles telles que : fèves, choux, brocolis, céleri, petit pois, épinards.

Alors tous à vos bêches et surtout vivement le printemps !

## AÏKIBUDO YOSEIKAN AIKI



cette période, nous avons poursuivi nos activités régulières en fournissant de la nourriture et un abri aux réfugiés, ainsi que des offres plus saisonnières, notamment l'envoi de deux « big-bags » remplis de couvertures et de vêtements chauds à Vintimille et la collecte de 60 cadeaux de Noël, pour chacun des enfants résidant au CADA de Béziers. En janvier, nous enverrons d'autres couvertures aux sans-abri de Montpellier et la collecte de fonds reprendra le 20 février avec un nouveau quiz. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour nous aider dans nos activités ainsi que de dons de nourriture, de couvertures et de vêtements chauds.

**Contactez-nous à l'adresse : [info@languedocsolidarite.com](mailto:info@languedocsolidarite.com) ou pour plus d'informations, visitez notre site : [www.languedocsolidarite.com](http://www.languedocsolidarite.com).**

De l'Aïkibudo au Yoseikan Aiki, il n'y a qu'un pas. Nous avons changé de kimonos pour prendre un peu de couleur. Les techniques sont les mêmes, puisque l'Aïkibudo a puisé ses ressources techniques dans celles du Yoseikan Aiki. Ce qui est nouveau pour nous, c'est le travail plus réaliste avec la présence du Pied-Poing, que l'on ne pratiquait pas ou peu. De ce fait le club invite la jeunesse friande de ce genre de sport à venir faire des cours d'essai au dojo Anselme Nougaret, le mardi et jeudi de 19h à 21h30.

**Pour plus de renseignements : 06 13 05 34 06.**

## LE CRI DES HÉRISSONS



Les bénévoles de l'association Le Cri des Hérissons se mobilisent cette année encore sur le territoire avec de nouveaux membres et avec toujours le même objectif : sensibiliser sur le dérèglement climatique et les éco gestes. Ainsi l'association propose des actions locales très diverses en fonction des compétences et envies de chacun. La troupe des hérissons s'est réunie le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à la salle de la médiathèque pour un atelier cuisine éco responsable. Des recettes simples ont été confectionnées avec des produits locaux et de saison ainsi que des plats végétariens. L'atelier suivant a eu lieu samedi 3 février en association avec le Caux'lectif Jeunesse pour un atelier parent-enfant, « pâtissons ensemble ! », l'objectif était la préparation de quatre goûters pour la semaine d'école avec des recettes équilibrées et sans emballage.

D'autres actions seront menées sur la commune de Caux avec notamment : > une exposition « Climat biodiversité c'est chaud » dans la chapelle des Pénitents du 28 janvier au 4 février, > un ramassage solidaire de déchets oubliés dans les fossés suivi d'un atelier « zéro déchet » le dimanche 3 mars, > un atelier « entretien du vélo » suivi d'une sortie vélo le 25 mai afin de découvrir des parcours cyclables agréables et sécurisés entre les villages de Caux et Roujan (en association avec le club de vélo de Roujan et des cyclistes de Caux).

Par ailleurs, l'association est heureuse de se rallier au collectif « Par Nature », qui partage les mêmes valeurs, pour proposer d'autres actions sur la commune.

N'hésitez pas à suivre l'actualité des Hérissons sur notre page facebook « Le cri des hérissons ».

## Billard Club de Caux



**Le billard club a organisé son 4<sup>ème</sup> tournoi interne le 13 octobre 2023, avec le nombre record d'inscriptions de 14 joueurs et 4 joueuses.**

L'organisation, calquée sur les précédentes versions, est centrée autour des deux modes de jeux (Black Ball et 5 quilles) pratiqués au club. Les équipes ont été constituées de solos et de binômes avec cinq matchs minimum par joueur. Ce tournoi loisirs sans enjeux s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur tout au long des 43 matchs réalisés sur les deux billards. Les vainqueurs des finales sont l'équipe Roger-JD pour le Black Ball et Édouard pour le « cinq quilles ». Le repas partagé autour de pizzas, a été égayé par un Dominique en grande forme.

Après ce tournoi réussi, rendez-vous est pris pour le 5<sup>ème</sup> tournoi du Billard Club au printemps 2024. L'Assemblée Générale s'est tenue dans la salle du Billard Club le 19/10/2023 avec la participation de 13 personnes.

### LES POINTS MARQUANTS :

● **Effectif** : Le nombre de membres continue de progresser, avec une prévision de 21 personnes inscrites contre 18 en 2022.

La participation du club au forum des associations de Caux a permis d'échanger avec de nombreuses personnes, 10 se sont montrées intéressées, avec au final deux nouvelles inscriptions.

● **Finances** : Le bilan financier montre une saine gestion avec un solde positif.

● **Sportif** : Les deux tournois internes ont été réalisés en 2023 (voir ci-dessus), ils seront reconduits en 2024.

Il a été décidé d'organiser un championnat annuel sur les deux modes de jeux.

● **Matériel** : La gestion de la salle est satisfaisante, mais un agrandissement de l'espace de jeux permettrait de développer le club et d'avoir une meilleure adéquation entre billards et nombre de joueurs.

● **Élection du bureau** : Les titulaires du bureau se sont représentés et ont été réélus avec 100% des votants.

### COMPOSITION DU BUREAU

Président, Richard Prime  
Vice-président, Alain Bailliot  
Trésorier, Patrick Decamps  
Secrétaire, Gérard Beaufils

# Le Caux'llectif Jeunesse

## Dynamisme et convivialité sont bien représentés au cœur du village.

Le « Caux'llectif Jeunesse » s'intègre au tissu associatif de la commune afin de proposer des activités ludiques, culturelles et sportives aux enfants de tous les âges. L'association s'engage à contribuer à l'épanouissement de la jeunesse du village et collabore également avec les écoles pour rassembler parents, enseignants et habitants. Plusieurs événements ont déjà eu lieu, tels que la tournée des petits monstres d'Halloween, qui a remporté un vif succès. Une bourse aux jouets a également été organisée le dimanche 10 décembre dans la cour de l'ancienne école Marcel Pagnol. Les visiteurs ont

pu profiter d'une journée agréable pour effectuer leurs achats de Noël. Les exposants ont exprimé leur satisfaction quant à l'accueil et au choix du lieu. La buvette et la restauration proposées par le Caux'llectif Jeunesse ont été très appréciées, contribuant ainsi à rendre la journée conviviale.

Par ailleurs, le Caux'llectif Jeunesse a participé à la fête de Noël de l'école le 19 décembre en proposant une buvette, des ventes diverses et un atelier maquillage. L'année 2024 a débuté le 3 février avec de nouvelles actions, dont l'atelier cuisine « Parents-enfants, pâtiissons ensemble », co-organisé avec l'association « Le Cri des Hérissons ».



N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [cauxllectifjeunesse@outlook.fr](mailto:cauxllectifjeunesse@outlook.fr).

# Le souvenir Français de Caux, Roujan, Pézenas



## COMMÉMORATIONS

● Le 11 novembre, s'est déroulé la commémoration de l'armistice de 1918. À cette occasion, de nombreuses personnes se sont rassemblées autour du monument aux Morts du cimetière pour honorer ceux « tombés pour la France » lors de la Première Guerre Mondiale. Plusieurs enfants des écoles ont lu des lettres de poilus ayant correspondu avec leur famille pendant ce conflit. Gerbes et fleurs ont été déposées au pied du monument aux Morts, suivi du discours de Monsieur le Maire. Après la minute de silence et la Marseillaise, les porte-drapeaux représentant la commune et l'association ont été salués.

● 5 décembre, commémoration en hommage aux Morts de la Guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc, avec dépôt de gerbes au monument aux Morts.

## MARCHÉ DE NOËL 2023

Le 25 et 26 novembre dernier, l'association du Souvenir Français a organisé son marché de Noël. Pour ce coup d'essai, l'association avait pour but de renouer avec la tradition et faire revivre la magie de Noël auprès des petits et grands. De nombreux visiteurs ontarpenté les allées remplies de stands et ont découvert diverses créations destinées aux futurs cadeaux de fin d'année. Dans un décor magnifique représentant la maison du père Noël créé par l'association « Montagnac Événement », ce sont des centaines d'enfants qui ont pu rencontrer à trois reprises le père Noël, danser



avec les lutins et découvrir le dernier jour nos deux invités surprise : Minnie® et Mickey®. Les enfants ont reçu des friandises de la part du Père Noël et ont pu lui écrire et poster leur liste de cadeaux dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Le Père Noël a répondu à toutes les lettres qu'il a reçues par courriel ou sur les réseaux sociaux sur la page Facebook de l'association. Ils ont pu également se divertir grâce aux structures gonflables, à la pêche aux canards et faire un petit tour à dos de poney. C'est autour d'un petit vin chaud et d'une restauration sur place, que les visiteurs ont pu passer un moment convivial en famille. La manifestation s'est terminée dimanche en fin d'après-midi par le tirage d'une tombola faisant de nombreux gagnants. L'association tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont répondu présents pour que ce marché de Noël soit un franc succès.



## LES CHATS LIBRES



## VIDE GRENIER DE LA FÊTE DU VIN NOUVEAU

C'est le dimanche 27 octobre dernier que s'est déroulé le vide grenier de la fête du vin nouveau organisé par les associations « Les chats libres » et le « Souvenir Français ».

Une centaine d'emplacements ont occupé la moitié de la circulade et quelques rues adjacentes du village. Les visiteurs ont pu arpenter les nombreux stands pour chiner et trouver la pièce rare au milieu de ce mélange d'objets exposés.

Au cours de cette manifestation, avec le concours de la Mairie, ce sont diverses animations qui ont été proposées aux enfants avec le traditionnel « lancer de bouchons ».

Cette année dans le square, ce sont cinq domaines viticoles qui ont pu faire découvrir aux amateurs de bons crus leurs produits, accompagnés d'une assiette d'huîtres ou de charcuterie.

C'est en fin de journée qu'une tombola clôtura ces festivités faisant d'heureux gagnants remportant divers lots offerts par les commerçants et viticulteurs sollicités à cette occasion. Merci à eux pour leur générosité.

## Nous aider, vous impliquer ?

Rejoignez-nous, nous avons besoin de bénévoles

Contact :  
leschatslibresdecaux34@gmail.com

Pour faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/les-chats-libre-de-caux>

Notre site : <https://leschatslibresdecaux.blogspot.com/>

Notre boutique : <https://www.facebook.com/groups/lemarchedeschatsdecaux/?ref=share>

## Les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux

VISITE GROUPE DE SCANDINAVES  
MERCREDI 26 OCTOBRE

Après une randonnée sur le causse organisée par une adhérente, un groupe composé de 34 Scandinaves est venu visiter l'église et l'espace patrimoine.

CONFÉRENCE  
VENDREDI 10 NOVEMBRE

80 personnes sont venues écouter Stéphane Mauné dont le thème était « Caux son causse et la vallée de la Peyne à l'époque romaine ». Le verre de l'amitié a conclu cette belle présentation.

REPAS-SPECTACLE  
SAMEDI 18 NOVEMBRE

Succès total pour le traditionnel repas-spectacle qui a réuni 170 personnes. Après un repas concocté par le restaurant « Le Petit Péché », les Starsystem's nous ont emportés dans un univers de folie haut en couleur avec la complicité des spectateurs. La tombola a clôturé la journée.

CAPITELLE ROUQUIER  
MERCREDI 29 NOVEMBRE

Située sur le tènement « les champs blancs » cette capitelle spécifique par sa forme a besoin d'être remise en valeur. L'équipe municipale vient de déblayer le pourtour afin que nous puissions commencer les travaux de restauration dès 2024.

CROIX DE LAVAL  
JEUDI 30 NOVEMBRE

Cette croix implantée sur la route de Nizas était par l'usure du temps déséquilibrée. La voici maintenant redressée avec la volonté de notre équipe de protection du patrimoine.

VISITE D'UNE CLASSE  
DE CASTELNAU-DE-GUERS  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

Accompagnée par Mme Diaz du service archéologique de l'agglomération Hérault Méditerranée, une classe de Castelnau-de-Guers est venue visiter l'Espace Patrimoine après la montée au clocher.

CONCERT DE NOËL  
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

La Gloriette de Fontès est venue interpréter des chants de Noël dans l'église Saint Gervais et Protais. Nombreux sont ceux qui se sont déplacés pour l'écouter. Le montant de la corbeille a été envoyé au téléthon.

À LIRE ABSOLUMENT  
MARDI 5 DÉCEMBRE

Un nouvel article « une banale affaire de mœurs » vient d'être publié dans la page « histoire contemporaine », sur le site de l'association : [lesamisduclocher.com](http://lesamisduclocher.com)

# Association **culturelle et sportive** de Caux



L'automne a débuté avec notre première participation à « octobre rose », en soutien à la Ligue dans sa lutte contre le cancer du sein, les 6, 7 et 8 octobre. Les participants aux activités sportives (fitness, gym, marche le dimanche) nous ont permis de faire un chèque de 500 € à la Ligue.

Le ciné-débat a repris ses projections mensuelles avec : « Aurore » le 13 octobre, « Un homme idéal » le 24 novembre, « Lion » le 8 décembre, et « Santa et Cie » pour les familles le 16 décembre. Cette séance n'a malheureusement pas eu le succès escompté.

Côté spectacles, nous avons pu proposer un concert de chansons françaises avec les chanteurs du DuoLisa le dimanche 29 octobre, jour de la fête de la Circulade et du vin nouveau, puis le samedi 11 novembre, la troupe Musica Lyrica nous a présenté l'opéra-bouffe « La Belle Hélène » de Jacques Offenbach. C'était un spectacle de qualité, mêlant humour et performances burlesques.

Une soirée jeux de société à la médiathèque, le 17 novembre destinée aux familles.

Le Salon de Noël s'est tenu du vendredi 15 au vendredi 22 décembre, à la Chapelle des Pénitents. Cette année, nous avons eu sept exposantes, et Lou de Caux est venue nous proposer ses galets peints lors du vernissage qui a eu lieu le 15. Les styles et techniques présentées étaient très variés. Le 22, la remise des distinctions a permis de récompenser Martha Arango pour le prix du public, Françoise Chermeux et Laure Batal pour le prix du jury. Ces trois artistes pourront exposer tout l'été à la Chapelle des Pénitents, aux horaires d'ouverture du point info tourisme.

Enfin, le 22 décembre, Sylvie Condonne a dédicacé son dernier livre jeunesse « Vito petit bateau », avant qu'un apéritif soit offert en son honneur, pour la remercier des 23 années pendant lesquelles elle a animé l'atelier dessin. Sylvie a en effet décidé d'arrêter cette activité, pour des raisons professionnelles et personnelles. Le comité directeur et l'ensemble du groupe dessin en sont peinés, mais nous la comprenons parfaitement et lui souhaitons « bon vent ». Nous aurons le plaisir

d'accueillir dès janvier Mme Josyane Bessière, qui est d'accord pour prendre le relais.

Le comité directeur de l'ACSC souhaite une bonne et heureuse année à ses adhérents et à tous les Caussinards, avant de nous retrouver, le samedi 27 janvier pour notre traditionnelle soirée soupes.

Toutes nos manifestations sont sur notre page Facebook, Illiwap et le site de la mairie, nous vous y espérons nombreux.

## Pour terminer, nous laissons la parole à deux de nos sections :

**Atelier lectures partagées** : L'ACSC se diversifie encore ! Depuis le 21 octobre 2023, notre association en partenariat avec la Médiathèque François Rabelais, vous propose une nouvelle activité : l'Atelier de Lectures Partagées. Cet atelier a pour but de permettre aux amoureux de la lecture de rencontrer d'autres passionnés. Vous adorez lire des romans, des policiers, des biographies, de la science-fiction, des essais et plus encore, alors cet atelier est fait pour vous. Venez nous retrouver tous les troisièmes samedis du mois à 10h à la Médiathèque, un accueil chaleureux et convivial vous y sera réservé. À bientôt...

**Section tennis de table** : La section tennis de table loisir de l'ACSC a réveillé-né avant l'heure : le jeudi 7 décembre, c'est pratiquement au complet que les pongistes amateurs se sont retrouvés pour un repas festif. Au menu : salades diverses, terrine et gigot de sanglier offert par Bernard notre chasseur. Les desserts abondants ont terminé cette sympathique soirée animée par un mini concert à la guitare par Dominique.



## L'Amicale des Séniors

C'est avec une grande satisfaction que nous constatons l'intérêt croissant pour l'Amicale des Séniors de Caux, particulièrement lors des deux derniers repas qui ont rassemblé chacun près d'une centaine de personnes.

C'est pourquoi nous invitons les jeunes retraités du village à se joindre à notre amicale. En plus des repas dansants, nous proposons des activités ludiques les mardis après-midi, telles que la belote, le tarot, le scrabble, ainsi que d'autres jeux.

Nous organisons également des animations commerciales et des voyages d'une journée en juin et en septembre.

L'adhésion à l'Amicale des Seniors de Caux vous donne accès gratuitement aux activités du mardi après-midi et vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels lors des repas dansants.

Nous espérons vous voir nombreux et enthousiastes pour partager ensemble d'agréables moments au sein de notre Amicale des Seniors de Caux.



## Association Caux Tennis de Table

Ce début de saison a été riche en rebondissements, nous avons dépassé les objectifs fixés en début de championnat.



En effet, nous avons engagé six équipes (une de plus que l'an dernier, composée essentiellement par les jeunes du club) dans le championnat senior par équipe. Nous avons réalisé trois montées pour une descente. Nous espérons faire aussi bien en 2024. Et un grand merci à tous pour ces résultats.

À la reprise, le 21 janvier 2024, le Club de Caux Tennis de table a engagé :



- Une équipe en régionale 4 qui descend à l'issue de la première partie du championnat.
- Une équipe en pré-régionale qui monte, ayant terminé 2<sup>ème</sup> de sa poule.
- Une équipe en départementale 1 qui monte, ayant terminé 1<sup>ère</sup> et invaincue de sa poule.
- Une équipe en départementale 2 qui s'est maintenue lors de la dernière journée.
- Une équipe en départementale 3 qui monte, ayant terminé 2<sup>ème</sup> de sa poule.
- Une équipe en départementale 4 composée essentiellement par nos jeunes et quelques adultes comme Patrice Padilla, Fabrice Latrouite ou Fabien Bres.

En plus du championnat Séniors par équipe, le Club participe :

- au championnat jeune, avec deux équipes,
- et au championnat vétéran avec 4 équipes, ce dernier est réservé aux joueurs ou joueuses ayant au moins 40 ans durant la saison 2023-2024.

Nous avons aussi une section loisirs, le vendredi soir pour les personnes qui veulent faire une activité physique ludique, mais sans la contrainte de la compétition.

Tous les mercredis après-midi, nous accueillons nos jeunes dans notre école de Tennis



de table sous la houlette de Xavier, Stéphane, Patrice Larroque et Cyrille.

Tout ceci ne serait pas possible sans le soutien du conseil municipal, des artisans et des commerçants de Caux comme All'eau Plomberie ou la boucherie Lavelle, La Tête d'Anchois, garage Caux Service Auto, et bien d'autres.

Le club est ouvert à tous ceux qui désireraient taper dans la balle quel que soit leur niveau.

Si vous voulez nous suivre, nous avons une chaîne You Tube : <https://www.youtube.com/channel/UCwkp5RGzcPAUHtvPkZ4Spq>, nous connaître : vous pouvez consulter notre site : <https://ttcaux.sportsregions.fr/> ou nous contacter par mail : [cauxtt34@gmail.com](mailto:cauxtt34@gmail.com)

# Football, en direct des stades avec l'ES Cœur Hérault



L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) a lancé sa saison avec des effectifs à la hausse, notamment dans les petites catégories de l'école de foot (Baby à U9) qui font le plein en ce début d'année.

Le club compte aussi une catégorie U11 qui a démarré ses premiers plateaux et deux collectifs U13 garçons et U13 filles. Comme la catégorie U15 invaincue en championnat. S'ajoutent quatre groupes seniors engagés en championnat, dont un Vétéran qui joue avant tout pour le plaisir et l'équipe des filles, seule équipe du club à évoluer au niveau Régional.

## ASSEMBLÉE D'AUTOMNE

En plus de son Assemblée Générale annuelle et ordinaire de juin, l'ES Cœur Hérault a organisé son assemblée automne-hiver le vendredi 17 novembre à Péret devant près de 80 personnes. Pas de vote ni de présentation de bilans, juste un temps informatif pour présenter le club, sa démarche, son fonctionnement sportif administratif et financier, avec le coût annuel d'une cotisation/licence : 471€ par joueur (moyenne toutes catégories confondues), plus de 720€ si on ajoute les heures de bénévolat. L'occasion de voir comment se déroule le début de saison qui a vu l'afflux de nombreux joueurs et joueuses à la rentrée dans les catégories jeunes. Ce temps a permis d'insister sur le rôle éducatif et social d'un club actif 10 mois sur 12, de mettre en avant un Comité Directeur qui œuvre 11 mois et demi sur 12 et

sans lequel l'association serait dans l'incapacité de fonctionner. Lors de cette assemblée, il a été évoqué l'afflux de joueuses et joueurs dans les catégories de jeunes, ce qui fonctionne bien, ce qui reste à améliorer dans certaines catégories où l'ESC34 aimerait avoir des parents relais pour aider les éducateurs dans tous les « à côté » d'une rencontre.

Il a été rappelé l'importance d'assister aux deux AG annuelles pour les licenciés et leurs parents afin de valider le travail effectué au quotidien par les dirigeants. Enfin, la soirée a permis de remercier toutes celles et ceux qui soutiennent l'ESC34, à commencer par les huit communes : Péret, Fontès, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Adissan, Caux et Aspiran, au travers de mises à disposition d'installations, de subventions et ce malgré un contexte difficile pour tout le monde. Sans oublier l'ensemble des bénévoles, une denrée rare mais précieuse de personnes qui ont le sens du partage et du don de soi, dans une société où l'on devient de plus en plus consommateur. Bref, un moment de partage informatif qui s'est achevé autour d'un pot convivial pour favoriser les échanges.

## QUELQUES CONTACTS UTILES

Jacques Bilhac, président au 06 20 54 51 94  
 Marcio Ribeiro, responsable sportif au 07 77 79 64 70  
 Alain Mendez, secrétaire général au 06 31 18 83 88,  
 Regina Lefaix, intendance et animations au 06 07 57 97 31

Informations sur la page Facebook de l'Entente Sportive Cœur Hérault, auprès des dirigeants et éducateurs et lors de la permanence du mercredi après-midi au stade Jacques Vailhère de Caux.

L'ESC 34 rayonne sur un territoire de huit communes voisines avec l'ambition d'y développer un projet sportif basé sur la pratique du football en milieu rural. Face aux contraintes matérielles, techniques et financières, regrouper nos villages est aujourd'hui la meilleure solution.

## CAUXMITÉ DES FÊTES



### HALLOWEEN À CAUX : COSTUMES, PAELLA ET FÊTE JOVIALE !

La soirée spéciale Halloween a rassemblé un grand nombre de Caussinards le soir du 31 octobre à la salle du peuple ! Une soirée riche en costumes, du plus petit au plus grand. Chaque convive a joué le jeu, et nous vous remercions chaleureusement ! Plus d'une centaine de Caussinards se sont réunis autour d'une savoureuse paella préparée par Mme Carrasco et Marie-Lou Castello, avant de passer une soirée dansante animée par Dj Drimtim ! Sans oublier nos bénévoles, que nous remercions pour leur investissement ! On se retrouve maintenant à partir du 17 mai pour la fête à Caux !

## LE JUMELAGE DE CAUX



Le loto organisé le 17 décembre à la salle du peuple a été un moment convivial et intergénérationnel qui a réuni un peu plus de 150 personnes de 5 à 94 ans, en présence de retraités mais aussi d'adolescents et de couples venus en famille avec leurs enfants.

Les lots comme le buffet de pâtisserie ont été fort appréciés.

# Registre communal des personnes vulnérables



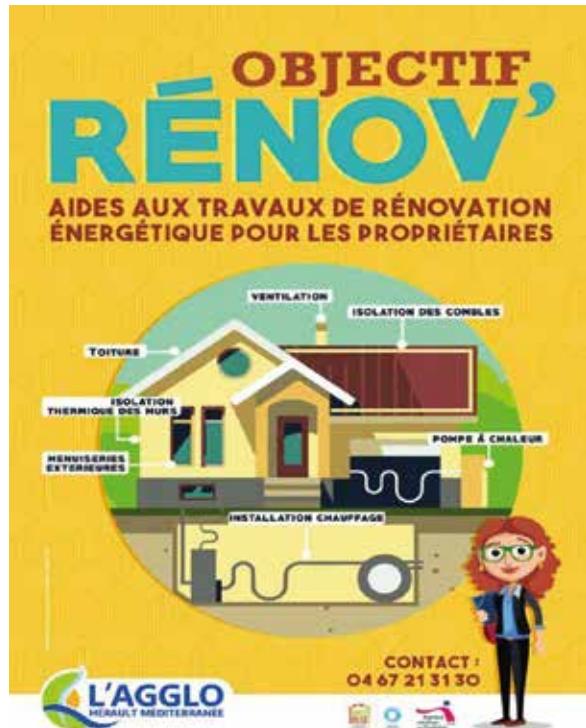
Les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes handicapées, ont la possibilité de se faire inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables, activé lors des circonstances exceptionnelles (canicule, problème sanitaire...).

**Merci de vous faire reconnaître en téléphonant en mairie : 04 67 98 40 09.**

Les renseignements à communiquer sont les noms et prénoms, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone ainsi que le nom d'une personne à prévenir.

Ces informations sont confidentielles et sont uniquement portées à la connaissance des membres du CCAS.

## Connaissez-vous **objectif renov'** ?



La CAHM a mis en place un dispositif pour aider les propriétaires à effectuer des travaux visant à améliorer l'aspect et l'esthétique de leur façade et/ou de leur devanture commerciale. Toutes les communes de l'agglomération sont concernées ! De nombreuses autres aides sont aussi proposées. Pour plus de renseignement, vous pouvez appeler au 04 67 21 31 30 ou par mail : [maisonhabitat@agglohm.net](mailto:maisonhabitat@agglohm.net).

Ces informations sont disponibles en flyer au service urbanisme ou sur le site internet de la commune [www.caux.fr](http://www.caux.fr), rubrique urbanisme.

## Domaine de la Resclauze : **marché de Noël 2023 et projets 2024**



**Pour la troisième année consécutive le Domaine de la Resclauze a organisé son marché de Noël le samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023.**

La météo du samedi était clémence mais nuageuse, les visiteurs sont venus nombreux pour rencontrer artisans et producteurs locaux dans la salle. Le dimanche, le soleil avait donné rendez-vous à de nombreux amateurs de vins où David, William et Gilles ont pu faire déguster et (re)découvrir les vins

du domaine tout en pouvant se restaurer autour d'un aligot, cochon à la broche, huîtres ou kurtoz, une ambiance chaleureuse de station de ski régnait ce jour-là. Sans oublier le père Noël qui est venu à notre rencontre avec son nouveau bolide : une mobylette.

« Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 28 avril 2024 pour le deuxième marché de printemps, l'occasion de vous faire découvrir les nouveaux millésimes ainsi que le petit dernier qui complète la trilogie des

Frejala : le Frejala muscat blanc, qui a rencontré un énorme succès en 2023. Nous travaillons déjà sur les soirées d'été du mercredi avec quelques nouveautés qui débuteront dès juin et nous renouvelerons bien entendu le marché de noël 2024 » annonce Gilles.

Les rendez-vous sont pris pour les nouvelles manifestations. Suivez-nous sur Facebook et Instagram : Domaine de la RESCLAUZE

Le caveau est ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

## Un nouveau directeur à la résidence Sainte Clotilde



### UNE BELLE ÉTAPE À CAUX

En fin d'année 2023, c'est avec tout le cœur de l'équipe que nous avons célébré les fêtes au sein de la résidence, afin de partager des moments chaleureux et conviviaux tous ensemble. J'ai eu le plaisir de rejoindre la résidence Saint-Clotilde en août 2023, après avoir passé trois années en tant qu'adjoint de direction à la résidence Camprel de Toulouse, suite à l'obtention d'un master en santé publique.

Originaire des Corbières, j'ai été accueilli à bras ouverts par l'ensemble de l'équipe, mais également par la municipalité. C'est avec enthousiasme et bienveillance que je m'engage auprès des résidents de Saint-Clotilde, dans le

but de leur offrir un cadre de vie idéal. L'inclusion de la résidence dans son territoire est une priorité, afin de favoriser une ouverture vers l'extérieur, n'imposant plus de barrière liée au grand âge.

Dès mon arrivée, j'ai eu le bonheur d'observer l'engagement constant des équipes, qui ne cessent de le démontrer au quotidien. Je saisiss cette occasion pour les féliciter et leur exprimer toute mon admiration. Comme annoncé aux résidents et à leur famille, je souhaite que mon engagement soit à la hauteur de celui du personnel dans la durée, afin de pouvoir les accompagner au cours des prochaines années et faire vivre pleinement cette belle résidence.

Antony RUIZ

## Dégustation de vins et jazz live à Mas Gabriel



Dimanche 17 décembre, Mas Gabriel a ouvert ses portes pour une journée de dégustation de ses vins bios, accompagnée de jazz live. Le vigneron Peter Core a joué de son saxophone ténor, tandis que la vigneronne Deborah a fait déguster les vins. C'était une journée très conviviale, ponctuée de nouvelles rencontres et emplie de bonheur. La prochaine date à retenir sera la journée « Raisins et bicyclettes » le dimanche 26 mai.

## Exploration des vieux millésimes à La Font des Ormes



La Font des Ormes a ouvert ses portes le 9 décembre dernier, comme c'est la tradition chaque fin d'année avant les fêtes, pour une journée de visite et de dégustation.

Le thème de cette journée était axé sur les « vieux millésimes » ! Ainsi, les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir la cuvée « Terres Mêlées » sur l'excellent millésime 2015. Plus surprenant encore, ils ont eu la chance de déguster la cuvée originelle « La Font des Ormes 2010 » à la fraîcheur exceptionnelle, marquant la toute première vinification de la propriété.

Cette journée a également été l'occasion de savourer l'huile d'olive de la nouvelle année, particulièrement aromatique et concentrée, charmant les palais des jeunes et des moins jeunes.

Le prochain rendez-vous à La Font des Ormes est prévu le samedi 24 février autour de la truffe en présence d'un trufficulteur.

## RECETTE

LA BLANQUETTE  
DE VEAU  
À L'ANCIENNEINGRÉDIENTS  
POUR 6 PERSONNES

1,2 kg de veau (épaule, collier, tendron, flanchet ou poitrine)  
200 gr de riz long  
2 verres de vin blanc sec  
2 carottes  
2 oignons  
1 bouquet garni  
60 gr de beurre  
3 cuillères à soupe de farine  
200 gr de champignons  
1 jaune d'œuf  
3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse  
Jus d'un citron

Dans un faitout, chauffer 2 litres d'eau, le vin, les carottes en gros morceaux, les oignons entiers, le bouquet garni, sel et poivre. Porter à ébullition 15 minutes. Ajouter la viande coupée en cubes de 5 cm. Cuire à couvert 30 minutes à feu doux en écumant régulièrement.

Égoutter la viande. Retirer les oignons et le bouquet garni. Réserver les carottes. Conserver la moitié du bouillon pour la suite de la recette, l'autre moitié servira à la cuisson du riz.

Dans une cocotte, faire fondre le beurre à feu doux, ajouter la farine, faire blondir puis mouiller progressivement avec le bouillon, bien fouetter pour éviter les grumeaux.

Ajouter la viande et laisser mijoter à feu doux 1 heure.

Laver et détailler les champignons, les cuire à part dans une poêle beurrée. Les ajouter à la viande.

Dans un bol, mélanger le jaune d'œuf avec la crème fraîche et le jus de citron. Verser dans la cocotte et lier la sauce.

Cuire le riz avec le restant de bouillon, servir le tout bien chaud.

Bon appétit !

## Par Nature à Caux : ensemble pour un territoire vivant et résilient

**Le collectif « Par Nature » est un groupe d'artisans(es) du territoire cauvinard qui œuvre en faveur d'un patrimoine local naturel, vivant, sauvage et nourricier, dans un contexte sans équivoque de dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité.**

Ses missions convergent autour de trois grands axes :

- La préservation et la restauration des trames vertes (le couvert végétal à savoir les haies, bosquets, prairies, forêts), des trames bleues (les petits cycles de l'eau à savoir les mares, les cours d'eau), et des trames brunes (perméabilité et fonctionnalité des sols).
- L'accueil d'une agriculture paysanne alimentaire sur le territoire.
- La considération de la ressource en eau comme bien commun.

Les membres du groupe partagent une volonté commune d'agir, chacune, chacun à sa mesure, en faveur d'un paysage et d'un territoire fertile et pérenne.

Nos actions clés : restaurer, produire, élever, planter, semer, végétaliser, soigner, protéger, nourrir, acquérir de nouveaux gestes, troquer, récolter, se reconnecter, contempler, mutualiser, partager, aimer, s'ancrer, agrader, bio-diversifier, créer, s'engager, se projeter, expérimenter, informer, régénérer, rétro-innover, cohabiter.



Nous sommes Jacques, Béatrice, Marco, Laura, Sébastien, Gaël, Pierre-Yves. Vous souhaitez vous impliquer à nos côtés dans cette aventure, avec ou sans foncier, écrivez-nous à [collectifparnature@lilo.org](mailto:collectifparnature@lilo.org)

Un programme d'ateliers et de chantiers pour 2024 sera prochainement communiqué ainsi que la mise en ligne d'une page web : <https://www.pacte-transition.org/>

Notre collectif s'inscrit également dans le pacte pour la transition à Caux notamment sur les enjeux de sécurité alimentaire et écologique.

Aux côtés de l'association du Cri des hérissons et du Caux'lectif jeunesse, nous nous mobilisons pour cheminer vers un avenir soutenable pour les générations à venir.

## BIENVENUE À L'ATELIER REMUE-MÉNINGES



Il est un endroit à Caux où tous les mercredis après-midi dès 14h30, un joyeux groupe se réunit pour jouer avec les mots, avec les chiffres, pour résoudre de petites énigmes, suivi par un goûter dans une ambiance animée et parfois turbulente ! C'est l'Atelier Mémoire. Mais même si c'est un joli remue-ménage, on n'en oublie pas pour autant de se triturer les méninges ! Alors « Atelier Mémoire » ? Non ce sera dorénavant l'atelier « Remue-ménages » ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la Médiathèque. Renseignements au 06 87 22 27 62.

# Infos SICTOM Pézenas/Agde



Aujourd'hui, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) compte 57 communes, qui vont du littoral avec Agde, Vias et Portiragnes, à la ville patrimoniale de Pézenas, jusqu'à des petites communes rurales comme Saint Nazaire de Ladarez, Faugères et Montesquieu. Plus de 140 000 habitants permanents, et 350 000 en saison estivale, font usage des services du SICTOM pour gérer les 135 000 tonnes de déchets produits annuellement.

## LES MISSIONS

Le SICTOM a pour principales missions de collecter les déchets des ménages (ceux déposés dans les bacs et colonnes d'apport volontaire et ceux déposés en déchèterie) et les traiter.

Au fil des années, l'accueil de nouvelles communes, l'augmentation constante de la population, l'intérêt croissant de la population pour les questions environnementales et de développement durable, les collaborations réussies (ADEME, Citéo, le Conseil Départemental de l'Hérault, la Région Occitanie) ont permis de multiplier les missions du SICTOM :

- Collecte et traitement des ordures ménagères.
- Collecte et traitement des emballages et papiers.
- Gestion d'un centre de tri et des deux quais de transfert.
- Gestion de dix-huit déchèteries et de quatre I.S.D.I. (Installations de Stockage des Déchets Inertes).
- collecte du verre, des textiles et des points d'apport volontaire.

## FONCTIONNEMENT DE LA DÉCHETTERIE DE CAUX

Avec un réseau de 18 déchèteries, soit une déchèterie pour 7 000 habitants alors qu'au niveau national le ratio est d'une déchèterie pour 14 000 habitants, le SICTOM propose un service de proximité au maillage dense, tant pour les particuliers que les professionnels.

### Deux nouveautés marquantes en 2023 à la déchèterie de Caux :

● La fermeture de l'ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes = gravats, terre...) : les services de l'État ont exigé la fermeture de ce service qui atteint la limite de remplissage autorisée. Une benne a été mise en place pour accueillir les gravats des particuliers. Les gros volumes où ceux nécessitant un bennage devront désormais s'orienter vers d'autres solutions (la déchèterie de Montagnac permet encore ce service).

### ● L'installation du contrôle d'accès :

Tous les administrés de la commune peuvent obtenir un badge d'accès qui leur permet de pénétrer à la déchèterie de Caux mais aussi dans toutes les déchèteries du périmètre du SICTOM.

Le contrôle d'accès répond à plusieurs objectifs et s'inscrit dans la tendance générale des territoires voisins et d'une manière générale en France. Il permet de :

> Améliorer la sécurité des déchèteries.  
 > Agir en faveur de l'environnement : Les déchèteries ne sont pas des décharges, elles sont des espaces où les déchets déposés sont triés selon les différents flux pour être envoyés vers les différentes filières de recyclage ou de valorisation pour leur donner une seconde vie. Il répond aux enjeux de réemploi pour ne pas utiliser de nouvelles ressources ou matières premières.

> Maîtriser les coûts en réservant l'accès aux seuls habitants des communes du SICTOM et éviter que les usagers de territoires voisins ne viennent utiliser indûment les déchèteries de notre territoire.

**DÉCHETS ACCEPTÉS**  
 Pour tout autre déchet,  
 s'adresser à l'agent d'accueil



Plâtre et placo-plâtre : uniquement dans les déchèteries d'Agde la Prunette, Pézenas, Cers, St Thibéry, Roujan, Montagnac, Servian et Magalas

Les bouteilles de gaz (depuis 2013), les pneus (depuis 2004) ne sont plus acceptés en déchèteries. Ils doivent être ramenés auprès des revendeurs.

# Les avantages de l'extinction de l'éclairage public : **vers une approche éco-responsable**

L'éclairage public, bien que crucial pour assurer la sécurité et la visibilité nocturnes, suscite de plus en plus de préoccupations liées à son impact sur l'environnement et à la consommation d'énergie. L'idée de l'extinction de l'éclairage public gagne en popularité en tant que mesure éco-responsable pour réduire notre empreinte carbone et favoriser une cohabitation plus harmonieuse avec la nature. Voici les avantages potentiels de l'extinction de l'éclairage public :

- >> Des économies d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- >> La préservation de la biodiversité et réduction de la pollution lumineuse.
- >> Des économies financières pour les municipalités.
- >> Un encouragement à l'observation du ciel étoilé.

## BILAN EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT À CAUX

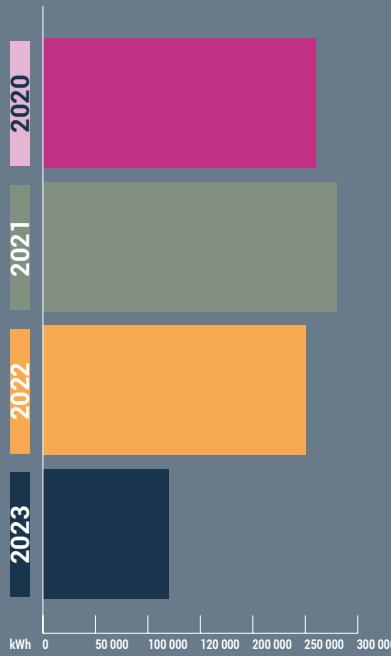
Par délibération du 8 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'extinction généralisée de l'éclairage public entre 23h et 6h (plus réduit en été) sur l'ensemble du territoire de la commune à compter du 3 janvier 2023.

Cette délibération marquait ainsi la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies permettant ainsi de réduire la facture de consommation d'électricité mais

également de participer à la préservation de l'environnement.

Cette décision a permis de réduire la consommation d'énergie relative à l'éclairage public de 53 % soit plus de 130 000 kWh économisés.

Cette décision a également permis de limiter l'impact de l'augmentation des coûts de l'électricité sur les charges de fonctionnement de la commune. Ainsi, les dépenses liées à l'éclairage public ont augmenté de 20% soit + 5 335 € en 2023 par rapport à 2022 alors que le prix de l'énergie a été multiplié par deux. À noter que notre syndicat « Hérault Energies » a annoncé une baisse sensible de ce coût en 2024.



## VOS RV

- **VENDREDI 1<sup>ER</sup> MARS**  
Apéro lecture (ACSC), salle Médiathèque à 18h00
- **DIMANCHE 3 MARS**  
Ramassage des déchets (Le cri des hérissons) à 9h30
- **SAMEDI 9 MARS**  
Repas des seniors, salle du Peuple à 12h00
- **DIMANCHE 10 MARS**  
Loto du foot (ESC34), salle du Peuple à 16h30
- **VENDREDI 15 MARS**  
Ciné-club (ACSC), salle Marcel Pagnol à 20h30
- **SAMEDI 16 MARS**  
Carnaval (Multi-associations)
- **VENDREDI 22 MARS**  
Tournoi de billard 8h00, salle Marcel Pagnol Lecture poétique (ACSC), chapelle des Pénitents à 18h30
- **VENDREDI 5 AVRIL**  
Fête du printemps (écoles), salle du Peuple
- **MARDI 9 AVRIL**  
AG jumelage, salle Médiathèque à 18h00
- **SAMEDI 13 AVRIL**  
Tournoi de pétanque
- **VENDREDI 26 AVRIL**  
Ciné-club (ACSC), salle Marcel Pagnol à 20h30
- **SAMEDI 27 AVRIL**  
Repas des séniors, salle du Peuple à 12h00
- **DIMANCHE 28 AVRIL**  
Marche du cœur de 9h à 12h (ACSC)
- **MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI**  
Vente de muguet, place de la République (Les Jardins Familiaux)
- **MERCREDI 8 MAI**  
Armistice 1945 (Souvenirs Français)
- **VENDREDI 10 MAI**  
Repas des séniors, salle du Peuple à 12h00
- **SAMEDI 11 MAI**  
Repas du jumelage, salle du Peuple à 12h00
- **DIMANCHE 12 MAI**  
Anniversaire (80 ans) de la mort du Lieutenant Jean Lucas
- **VENDREDI 17 MAI AU LUNDI 20 MAI**  
Fête locale de Pentecôte Samedi et dimanche Tournoi de football de l'ESC34 (jeunes) Lundi Concours de pétanque
- **VENDREDI 24 MAI**  
Ciné-club (ACSC), salle Marcel Pagnol à 20h30
- **SAMEDI 25 MAI**  
Atelier réparation vélo (Le Cri des Hérissons), cour Marcel Pagnol et balade à vélo (Caux - Roujan)
- **DIMANCHE 26 MAI**  
Raisin et bicyclette dégustation, dans 4 domaines bios
- **VENDREDI 31 MAI**  
Soirée vigneronne (Amis du clocher), à 19h00
- **SAMEDI 8 JUIN**  
Commémoration guerre d'Indochine
- **DIMANCHE 9 JUIN**  
Élections Européennes, salle du Peuple
- **SAMEDI 15 JUIN**  
Rencontre aux jardins familiaux à 16h00
- **DIMANCHE 16 JUIN**  
Vide-grenier, salle du Peuple
- **MARDI 25 JUIN**  
Bal de fin d'année (école maternelle), salle du Peuple